

L'ECHO DU LIGNON



BULLETIN MUNICIPAL
SEPTEMBRE 2001 N° 1

SOMMAIRE

Mot du Maire	page 1
Comptes-rendus des réunions du Conseil	
* Réunion du 6 février 2001	pages 2 et 3
* Réunion du 1 ^{er} mars 2001	page 4
* Réunion du 27 mars 2001	pages 5, 6 et 7
* Réunion du 30 avril 2001	pages 8, 9 et 10
* Réunion du 6 juin 2001	pages 11, 12 et 13
Le Conseil Municipal 2001	page 14
Les Associations de Poncins	page 15
Les Délégués de la Commune	page 16
Commissions de la commune de PONCINS	page 17
Amicale Classe 64 et Association Culturelle Poncinoise	pages 18 et 19
ATSFRG et ADO'S CLUB	page 20
Savez-vous que ?	Pages 21, 22 et 23
Nouvelles locales	page 24
Mémento pratique	page 25

Photo de couverture : le conseil municipal élu en mars 2001

1^{er} rang, de gauche à droite :

Séverine BOUCHET, Pascale
LOCQUET, Marthe PERRAT,
Eveline DUILLON, Michelle
DUILLON

2^{ème} rang, de gauche à droite :

Jean-François CHAUVÉ, Nadine
MICHEL, René REYNAUD, Michel
BRUNON, Jean-Pierre CHEBANCE,
Yann MÉRIGNEUX, Adrien SIMON,
Bernard FOYATIER, Christian
DELORME, Julien DUCHÉ

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En ce début de nouveau mandat municipal, je remercie bien sincèrement les électeurs de Poncins qui m'ont accordé leur confiance pour assurer la gestion de notre commune pendant les 6 ans à venir. C'est une équipe largement « féminisée » et renouvelée, animée d'une envie de s'investir, qui s'est mise au travail.

Je n'oublierai pas les Conseillers Municipaux sortants qui par leur travail, leur temps consacré à la commune ont permis la réalisation de travaux importants :

- Projet Mairie,
- Programme de voirie,
- Rénovation de salle de classe, d'appartement, de salle de loisirs.

Je les en remercie bien sincèrement.

Les travaux d'amélioration indispensables au maintien du patrimoine communal seront poursuivis durant ce mandat. La rénovation de l'Église, la poursuite du réseau d'assainissement, la voirie, un nouveau document d'urbanisme, feront partie des projets allant dans le sens d'un progrès de nos conditions de vie.

Ces équipements coûteux pour les finances communales, ne pourront pas tous se réaliser en même temps. Par ailleurs, les procédures administratives ou d'attribution de subventions, imposent des délais indépendants de notre volonté.

Les élus sont à votre écoute, n'hésitez pas à les questionner. Venez à la Mairie afin de vous informer. Prenez rendez-vous et je vous recevrai. Les réunions du Conseil Municipal étant publiques, vous y êtes les bienvenus.

Certaines commissions sont ouvertes à toutes les personnes :

- Le bulletin municipal, que ce soit pour la réalisation ou la fourniture d'articles,
- La commission fleurissement, qui bénéficie largement de personnes bénévoles et qui peut encore s'élargir.

Ce bulletin nommé « L'écho du Lignon » depuis 1984, est un organe d'informations communales, associatives, générales ou particulières. N'hésitez pas à nous communiquer vos idées, suggestions ou renseignements que vous souhaitez porter à la connaissance de notre population.

Les vacances étant finies, je vous souhaite à tous une bonne reprise !

Le Maire

Julien Duché

Christian Delorme, Pascal Locquet, Michelle Duillon, Jean-François Chauve, Yann Mérigneux, Michel Brunon, Nadine Michel, Eveline Duillon, Séverine Bouchet, Marthe Perrat :

Nous sommes les nouveaux conseillers que vous avez élus en mars dernier. Nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous nous faites. Tout au long de cette mandature nous nous investissons avec enthousiasme dans chacune de nos missions. Nous désirons faire vivre avec vous notre agréable commune.

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 6 février 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire.
Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 5 décembre 2000,

2° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le devis du plateau sportif établi par la D.D.E, d'un montant H.T. de 237 605 F, honoraires DDE 13 303.82 F, soit T.T.C. 301 282.95 F

3° **ETUDIE** le plan de l'extension de l'école et **APPROUVE**, à l'unanimité, l'esquisse établi par Monsieur CRÉMONESE,

4° **EST INFORMÉ** que le terrain vendu à Monsieur Michel THIOLLIER a une surface de 630 m². Ce terrain acquis est un couloir d'accès à l'entreprise de Monsieur et Madame THIOLLIER.

5° **ACCEPTE** l'installation par la SCIE d'un poste de transformation sur la parcelle communale à la Beaugendre et **CHARGE** Monsieur le Maire de signer la convention.

6° **PREND CONNAISSANCE** du dossier d'installation classée soumise à autorisation (mise aux normes actuelles) concernant l'entreprise CBA à FEURS. Le Conseil Municipal aimerait un éclaircissement sur la page 21 «aliment du bétail – retour bovins ».

7° **DÉCIDE** de prendre une délibération pour le maintien du SMUR de FEURS.

8° **DÉCIDE** d'acheter le tableau «l'Eglise de PONCINS » peint par Mademoiselle Marie-Claude THEVENET, au prix de 1 000 F.

9° **EST INFORMÉ** :

- de la célébration du centenaire de la loi 1901,
- de participation au SDIS qui s'élève à 72 455 F pour l'année 2001,
- de la participation au frais de restructuration du collège «l'Astrée » de BOEN qui s'élève à 478 F,
-

10° **PREND CONNAISSANCE** de différents courriers :

- de Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire, concernant l'âge limite d'éligibilité des députés et des sénateurs,
- du compte-rendu de l'assemblée générale du SETOM,
- du Conseil Général nous informant qu'une somme de 13 375 F sera versée au budget 2001 (répartition des dotations du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle 1999 réservées aux Communes dites défavorisées),

- du calendrier des appels à la générosité publique,
- de l'attribution, par le SICTOM, de 3 bacs pour les verres et un bac JMR (Journaux – Magazines – Revues),
- du CAT de FEURS, proposant ses services pour le nettoyage des locaux,
- de l'entreprise Transport MOULARD sollicitant l'exonération de la taxe professionnelle. Le Conseil Municipal accepte cette exonération (part communale),
- de la SARL Guillaume de STE FOY proposant ses services pour l'entretien des haies et des bordures,
- de la charcuterie EPINAT de CHAMBEON souhaitant faire une tournée pour vendre leurs produits. Une autorisation sera donnée si Monsieur EPINAT veut s'installer sur le domaine public.
- De Monsieur Pierre DESTRAS concernant l'achat d'une parcelle de la zone du Forum.
- De la demande de subvention exceptionnelle de la FNACA pour l'acquisition d'un nouveau drapeau.
- De Monsieur et Madame GUIRAO demandant la remise en état du chemin jouxtant leur propriété. Des travaux d'entretien ont été réalisés par nos agents.
- De Madame BEAU désirant construire sur une parcelle non constructible. Un document d'urbanisme sera étudié prochainement.
- Des remerciements de Monsieur CHAVAND concernant l'entretien du chemin conduisant au Lignon.
- De Madame VEYSSEYRE nous informant qu'elle est titulaire d'un diplôme de la petite enfance et nous signalant la conduite dangereuse d'un jeune poncinois. Ce jeune sera invité à rencontrer Monsieur le Maire rapidement.
- Des remerciements de Madame J. THIOLLIER, Monsieur SAMUEL, Messieurs GUERIN, Monsieur MERLE, Monsieur DONJON.
- Des différents comptes-rendus de réunions et de travaux.

11° PRÉPARE le bureau de vote pour les élections municipales du 11 mars.

Monsieur le Maire remercie Florence DELORME pour la photo des habitants réalisés le 21/01/01.

Le Conseil Municipal présente à Henriette POULARD ses condoléances pour le décès de son beau-père.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour le travail réalisé pendant le mandat.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 8 février 2001

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 1^{er} mars 2001

Le Conseil Municipal, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Madame Florence THIOLLIER et Monsieur Pierre POMMIER étaient absents et avaient donné respectivement pouvoir à Monsieur Julien DUCHÉ et Monsieur David DELORME.

Le Conseil Municipal :

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès verbal de la réunion du 6 février 2001.

Monsieur Jean-Paul BLANCHON soulève une remarque concernant l'acquisition de la bande de terrain par Monsieur Michel THIOLLIER. Celui-ci devra conserver l'accès actuel au terrain communal.

2° **DEMANDE**, à l'unanimité, à Monsieur le Préfet, de proroger la MARNU (Modalités d'Application du Règlement National d'Urbanisme) et de la maintenir dans sa forme actuelle.

3° **ACCEPTE** le remboursement de GROUPAMA d'un montant de 3 389.46 F concernant les dégâts occasionnés au plafond de la salle de réunion du Conseil Municipal suite aux orages de l'été dernier.

4° **EST INFORMÉ**

- des montants des impôts locaux 2001 qui s'élèvent à 838 723 F si les taux de 2000 sont maintenus,
- du montant de la DGF qui s'élève à 576 180 F (en 2000 elle s'élevait à 558 284 F). Le prélèvement au titre du contingent d'aide sociale est de 80 738 F,

-

5° **PREND CONNAISSANCE de différents courriers :**

- de remerciements de Laura PELLETIER pour le versement de la subvention,
- de Monsieur MERLEN, Président de l'Association de Transports Scolaires Feurs Rive Gauche, concernant les contrôles de sécurité sur les cars de ramassage,
- de l'Office de tourisme informant de la participation communale 2001 (3 F par habitant soit 2 298 F),
- de Monsieur Christian ROCHE, Président de l'A.D.M.R., demandant de mettre à disposition des documents d'information,
- de Monsieur Bernard FOURNIER, Sénateur de la Loire,
- de remerciements de la Chambre d'Agriculture pour la mise à disposition de la mairie pour les élections du 31 janvier 2001,
- des résultats de mesures de radon dans les bâtiments communaux. Les mesures sont supérieures aux normes à la salle communale et à la bibliothèque,
- du compte-rendu du dernier conseil de la communauté de communes,
- des comptes-rendus de réunions et de travaux.

Pour extrait certifié conforme
A PONCINS, le 2 mars 2001

Le Maire

J. DUCHÉ

Département de la Loire

Canton de FEURS

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 27 mars 2001

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire.
Tous les membres étaient présents.

Le Conseil Municipal :

1° **FIXE** les commissions et **DÉSIGNE** les délégués aux divers Syndicats et Associations,

2° **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir le taux des quatre taxes, à savoir :

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	6.60	4 680 000	308 880
Foncier bâti	8.90	2 591 000	230 599
Foncier non bâti	30.37	512 000	155 494
Taxe professionnelle	11.50	1 250 000	143 750
		TOTAL	838 723

3° **FIXE**, à l'unanimité, la redevance des ordures ménagères à :

680 F pour les ménages et les résidences secondaires

270 F pour les personnes seules

4° **FIXE :**

par 14 oui et 1 abstention, l'indemnité du Maire à 31 % de l'indice 1015

par 11 oui et 4 abstentions, l'indemnité des Adjointes à 1/3 des 17 % de l'indice 1015

5° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif 2000**, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 873 149.05 F
Recettes de fonctionnement	2 024 491.36 F
Excédent	151 342.31 F
Résultat de clôture	455 073.11 F
Dépenses d'investissement	865 401.21 F
Recettes d'investissement	958 555.91 F
Excédent	93 154.70 F
Résultat de clôture	39 450.13 F

Le compte administratif 2000 fait apparaître un excédent total de : **494 523.24 F**

6° **ETUDIE** et **APPROUVE**, à l'unanimité, le **compte administratif assainissement 2000**, à savoir :

Dépenses d'exploitation	96 027.51 F
Recettes d'exploitation	101 226.60 F
Excédent	5 199.09 F
Résultat de clôture	58 546.26 F

Dépenses d'investissement	51 073.12 F
Recettes d'investissement	52 000.00 F
Excédent	926.88 F
Résultat de clôture	67 675.33 F

Le compte administratif assainissement 2000 fait apparaître un excédent total de : **126 221.59 F**

7° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif 2001 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section de fonctionnement	2 322 000 F
Section d'investissement	800 000 F

8° ETUDIE et VOTE, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 2001 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Section d'exploitation	164 546 F
Section d'investissement	367 160 F

9° ETUDIE les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux sociétés locales et diverses organisations :

Association Culturelle Poncinoise (ACP)	1 000 F
ADAPEI	700 F
ADMR Pays d'Urfé	300 F
Amicale Boule	1 000 F
Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
Autisme Forez	300 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	200 F
CAT ADHAMA Bussières	300 F
CAT Le Colombier Bussy Albieux	300 F
CFA Les Mouliniers	100 F
Comité de la Foire	1 000 F
Comité des Fêtes	1 000 F
Football Club de la Plaine	2 200 F
Fanfare	2 100 F
FNACA	500 F
subvention exceptionnelle	2500 F
Gymnastique Volontaire Poncinoise	1 000 F
Jacky's Club – Club des Jeunes	1 000 F
Pétanque Poncinoise	1 000 F
Prévention routière	100 F
Rats musqués	600 F
Sou de l'école	5 500 F
Tennis Club Poncinois	1 000 F
USEP	500 F
Tarentelle	1 000 F
CFA BTP	100 F
Transport Scolaire Feurs Rive Gauche	6 100 F
Radio Pytagore	100 F
Club Handisport	500 F
Amicale Classe 64	100 F
Lycée du Forez – Maison des Lycéens	500 F

10° RECONDUIT, pour une année, du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002, le prêt à usage à Monsieur Robert CHARRASSIN (parcelle AD 35 – Champ de Foire.